

dollars, j'en suis sûr, qui ont attiré ces Canadiens français à Stratford l'été dernier. Ils auraient pu avoir de meilleurs cachets de la télévision montréalaise. Ils admiraient, j'en suis convaincu, ce que les Canadiens anglais avaient réalisé à Stratford. J'ai bien l'impression qu'ils y voyaient une sorte de défi.

S'ils l'ont accepté, c'est probablement parce qu'ils se rendaient surtout compte, tout comme la fondation de Stratford, des dangers que représentent certains des préjugés qui existent entre Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française. Ils ont compris en outre que, dans le monde où les nations luttent pour une compréhension amicale, il y a peu d'espoir d'arriver jamais à une plus grande compréhension internationale si, dans une même nation, deux groupes se refusent le respect mutuel et l'échange fructueux qui peut résulter de leurs différences de caractère, de goûts et de culture.

Aux yeux de ces artistes et des membres de la fondation Stratford, tout obstacle à la bonne entente entre Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise semble de nature à refuser aux habitants du Canada une de leurs plus grandes richesses spirituelles. L'art ne connaît pas de frontières nationales, il est international et c'est surtout par l'échange de moyens d'expression culturelle qu'un pays peut arriver à en comprendre et à en apprécier un autre à sa valeur. Si, grâce à un tel échange artistique, si modeste qu'il soit, certains des déplorables préjugés qui divisent certaines régions du Canada peuvent être dénoncés pour ce qu'ils sont vraiment, c'est un gain précieux pour l'unité nationale.

Monsieur l'Orateur, j'ai conféré avec bon nombre des artistes du *Théâtre du Nouveau-Monde*, de Montréal, et aussi avec de nombreux acteurs et actrices de langue anglaise. J'ai également discuté toute l'affaire, avec le metteur en scène d'*Henry V*, M. Michael Langham. En vérité, c'est M. Langham lui-même qui m'a fait comprendre à quel point ce mélange des deux cultures est important et peut contribuer à une meilleure compréhension les uns des autres. Je crois que l'expérience tentée l'été dernier à Stratford a servi à donner un regain de vigueur à la montée de l'esprit canadien vers sa maturité.

Je crois que la formation du Conseil des Arts du Canada, accélérera les progrès déjà réalisés dans cette voie l'an dernier à Stratford.

Qu'on me permette de dire un mot d'une association née à Stratford du succès du festival. Cette troupe, connue sous le nom de "Canadian Players" fait actuellement une

troisième tournée au Canada et aux États-Unis et n'emploie pour ainsi dire que des artistes canadiens professionnels. Cet emploi dure pendant plusieurs mois de l'année. Ce qui est très important, c'est que cette troupe a divertit des milliers de Canadiens des régions éloignées de nos neuf provinces.

Nous aurons plusieurs questions importantes à poser au moment de l'examen des articles de loi mais je puis dire dès maintenant qu'en somme l'existence d'un Conseil des Arts du Canada permettra à plus de gens de profiter des arts.

J'ai déjà dit que le nouveau théâtre permanent de Stratford sera ouvert cette année pour le festival Shakespeare. Il y a environ deux semaines et demie, Son Excellence le gouverneur général, au cours de la cérémonie traditionnelle, a posé la première pierre. On se propose de conserver aux représentations leur caractère national.

Comme les élections auront eu lieu, sans aucun doute, à la date d'ouverture du festival de Stratford de 1957, je tiens à dire aux députés qu'un bon moyen de se détendre après une campagne ardue serait d'assister aux pièces qu'on y jouera. Évidemment, cet excellent divertissement pourra faire oublier leur échec à ceux qui ne seront pas réélus.

M. Ray Thomas (Wetaskiwin): Monsieur l'Orateur, lorsque le premier ministre (M. St-Laurent) présentait ce projet de loi il y a quelques jours, j'ai pu trouver dans ce qu'il nous a dit un grand nombre d'observations auxquelles je puis certainement faire écho. Je ne conteste nullement que le gouvernement fédéral puisse jouer un rôle utile dans le domaine culturel. Je ne m'oppose nullement à ce qu'on fournisse des bourses, ou à ce qu'on avance des fonds publics pour favoriser la culture, ou pour subventionner les universités.

En ce qui concerne les subventions aux universités, je ne pense pas qu'il se trouve qui que ce soit à la Chambre qui ignore que nous avons toujours été favorables à des secours de ce genre. Nous avons favorisé l'augmentation du chiffre de ces subventions. En fait, au cours de la présente session, nous avons appuyé une mesure tendant à en doubler l'importance. Ainsi donc, en ce qui concerne toutes ces questions, nous ne trouvons rien à redire.

Il reste quelques questions relatives au Conseil des arts qui nous préoccupent. D'autres membres de notre groupe les ont déjà mentionnées, en tout ou en partie. La première question est: Ce Conseil des arts est-il vraiment nécessaire? Le chef de notre groupe, il y a quelque temps, s'est demandé si, vraiment, nous avions besoin de ce conseil, eu